

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Loriol-sur-Drôme
Dossier d'enquête publique unique
Note de présentation générale

Le projet de centrale photovoltaïque au sol est situé au sud-ouest de la commune de Loriol-sur-Drôme (26270), dans le département de la Drôme au droit d'un ancien centre de stockage de déchets industriels banals (DIB) composé de produits d'étanchéité et de couverture qui a été exploité par la Société ICOPAL SAS.

Le projet est porté par la société de projet URBA 502, filiale à 100% de la Société Urbasolar Groupe Axpo.

Contacts des responsables du projet

Volet Modification de Droit Commun du
PLU de la commune de Loriol-sur-Drôme

Anne-Charlotte ANSOURIAN
Directrice de l'urbanisme et de
l'aménagement de Loriol-sur-Drôme
3 Bis Grande Rue
26270 Loriol-sur-Drôme
04 75 61 63 76
annecharlotteansourian@loriol.com

Volet permis de construire

Marie EUGENE, URBASOLAR
Chargée de développement Centrales au
Sol
75 Allé Wilhelm Roentgen
34000 Montpellier
07 57 68 84 01
eugene.marie@urbasolar.com

Choix du site et genèse du projet

Le terrain de Loriol-sur-Drôme a été identifié comme étant particulièrement favorable dans le cadre d'une reconversion du site et correspond à la doctrine nationale de développement des centrales photovoltaïques au sol visant à valoriser les terrains ne présentant pas de conflit d'usage agricole ou naturel et prioritairement les terrains dits « dégradés ». Le terrain a fait l'objet d'un réaménagement non agricole et non forestier du 19 mars au 30 septembre 2001 conformément au dossier de fermeture de novembre 1999 accepté par l'Inspection des Installations Classées.

En 2021, le groupe BMI avait lancé une consultation auprès de différents opérateurs photovoltaïques dont Urbasolar, pour la conception, l'obtention des autorisations nécessaires, la réalisation, et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la parcelle du site cadastré en section ZN n°213, dont le Groupe BMI est propriétaire. Urbasolar a répondu à cette consultation en mars 2021 et a été retenu par le groupe BMI, une promesse de bail emphytéotique a été signée en mai 2022.

Une convention de servitude sera signée entre URBA 502 et la commune pour l'accès au site, l'implantation de l'aire d'aspiration pour le SDIS26 et l'implantation d'une haie paysagère sur la parcelle communale cadastrée en section ZN n°213 à la suite de la délibération du conseil municipal de Loriol-sur-Drôme du lundi 27 janvier 2025 autorisant le maire à la signer.

Procédures administratives

Par arrêté en date du 18 juin 2024, le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme a décidé d'engager une procédure de modification du PLU de la commune de Loriol-sur-Drôme.

Ces deux procédures ont donné lieu à des instructions parallèles :

- Permis de construire PC n°026 166 24 D0001
 - o Déposé le 17 janvier 2024
 - o Avis favorable du SCoT RHÔNE PROVENCE BARONNIES du 22 mars 2024
 - o Avis de l'autorité environnementale le 9 avril 2024
 - o Avis favorable de l'EPCI Communauté de communes Val de Drôme le 12 avril 2024
 - o Avis favorable du conseil municipal de la commune de Loriol le 24 mai 2024
 - o Avis favorable de la CDPENAF du 24 octobre 2024

- Modification du PLU de la commune de LORIOL sur DRÔME
 - o Arrêté n°505/2024 de la CCVD du 18 juin 2024, engageant la procédure de modification
 - o Avis n° 2024-ARA-AC-3526 du 11 septembre 2024 de la MRaE, indiquant que la modification du PLU ne requiert pas une évaluation environnementale,
 - o Avis Favorable de l'UDAF en date du 8 Aout 2024
 - o Avis Favorable de la DDT Drome en date du 13 Aout 2024
 - o Avis Favorable de La Chambre d'agriculture en date du 19 aout 2024
 - o Avis Favorable du Syndicat Mixte Centre Ardèche en date du 26 Aout 2024
 - o Avis Favorable du Département de la Drôme en date du 9 septembre 2024
 - o Avis Favorable du SCot de la Vallée de la Drôme aval en date du 12 septembre 2024
 - o Avis Favorable du SCot du Grand Rovaltain en date du 17 septembre 2024

Pour chacune de ces instructions, la prochaine étape est la tenue d'une enquête publique. Par courrier en date du 31 octobre 2024, le Président de la Communauté de communes du Val de Drôme, a sollicité le Préfet de la Drôme, afin de lui déléguer l'organisation de l'enquête publique relative à la modification du PLU de la commune de Loriol sur Drôme et lui a demandé d'organiser une enquête publique conjointe aux deux procédures.

En application de l'article R123-8 du Code de l'Environnement, le pétitionnaire mentionne que le dossier n'a pas fait l'objet de débat public et que la concertation préalable s'est limitée aux échanges avec le conseil municipal de Loriol-sur-Drôme, la Communauté de communes Val de Drôme en Biovallée et les riverains du site. Les étapes successives de concertation sont détaillées en page 175 de l'étude d'impact sur l'environnement (pièce 11 - PC11 - EI).

Le projet en quelques chiffres

Secteur d'étude (ha)	3,43 ha
Surface projet clôturée (ha)	3,16 ha
Surface projetée au sol des panneaux (m²)	12244 m ²
Surface réelle des panneaux (m²)	12400 m ²
Type de structures	Fixes
Hauteur maximale des structures (m)	Sur pieux : 3,31 Sur longrines : 2,81 m
Garde au sol (m)	Sur pieux : 1,5 m Sur longrines : 1,1m
Inter-rangée (m)	3,82m
Type d'ancrage envisagé, nombre d'ancrages par table, dimensions des ancrages	Pieux et longrines 6 pieux par tables
Nombre de tables et dimensions indicatives d'une table	12 tables 3V8 (9,21m-6,64m) 94 tables 3V16 (18,44m-6,64m)
Nombre de locaux techniques et dimensions	1 poste combiné de livraison et de transformation (6,5m*3m – 19,5m ²) ; 1 local de maintenance (6,1m*2,4m – 15m ²) ; 1 local onduleur (16,6m*2,65m – 44m ²)
Citerne incendie (nombre et surfaces, m²)	1 citerne de 60 m3 - surface de 60 m ²
Linéaire (ml) et superficie de piste (m²)	551ml – 2876 m ²
Puissance	2,9 MWc
Production d'énergie électrique estimée par an (MWh/an)	4 033 MWh
Equivalent*à la consommation de	1870 personnes
Durée de vie estimée du parc (an)	30 ans

*Consommation moyenne de 4 679 kWc pour 1 foyer français (2,17 personnes) source INSEE



Aérienne - google earth - Echelle : 1/2500^{ème}